

FIL ROUGE

Monsieur
Alexandre Rossier
Route du Jura 17
1005 Lausanne

JAB
CH-1003 Lausanne
Poste CH

Soigner les soins

Engagé dans la lutte
contre l'épidémie de CO-
VID-19, le personnel des
soins veut être reconnu.

PAGE 3

Premier pas

La nouvelle loi sur le
CO2 nourrit le débat
au sein du parti.

PAGE 11

LIBERTÉS À TERRE

Tour du monde de l'état
de la démocratie — PAGES 4-7



Vive les marié·es

édito «Viens t'asseoir à côté de moi sur le banc devant la maison, femme, tu en as bien le droit, (...)». Prise au premier degré, cette entrée en matière, empruntée à Ramuz, du Livret de famille vaudois aujourd'hui disparu, permet de prendre la mesure du chemin parcouru sur l'évolution du concept de la famille en Suisse. La vision traditionnelle soit un couple marié avec une maman, un papa et 1.5 enfants est la référence dans passablement de domaines de notre société.

Toutefois, l'évolution de nos modes de vie sous la pression des changements sociaux, économiques et légaux a contribué à la mutation du concept traditionnel vers une constellation des familles telles que la famille monoparentale, arc-en-ciel ou recomposée. Il est donc nécessaire de faire évoluer les droits tant sur le plan politique, administratif que fiscal pour tenir compte des besoins liés à ces nouveaux modèles de familles et de leur donner un statut à part entière.

Bien que l'année 2020 restera marquée au fer rouge par le contexte COVID-19, n'oublions pas qu'elle apporte aussi son lot de belles réussites politiques et tout particulièrement pour les familles. Mathias Reynard déposait en 2013 au Conseil national l'initiative parlementaire «Lutter contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle» qui voit son heureux dénouement début 2020 avec la mise en place de la nouvelle loi sur la protection contre la discrimination des lesbiennes et gays en Suisse. Puis, une seconde victoire est à inscrire sur cette fin d'année avec l'approbation aussi bien par le Conseil national que le Conseil des États du mariage pour tous suite à une initiative parlementaire du Parti vert/libéral déposée il y sept ans également.

Une belle percée dans les différents chantiers des luttes contre les discriminations mais notons, au passage, que la Suisse fait office de lanterne rouge en Europe occidentale en n'accordant ce droit que maintenant. Sommes-nous allé·es aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire ?

■ LATHA HEINIGER

BRAVO !

on nous écrit Les camarades vaudois auront-ils, eux aussi, versé une larme de joie, comme Eva ? Elle m'a téléphoné pour témoigner de sa grande émotion, à réception de Fil Rouge, le nouveau journal du PSV? Enfin. Les partis vaudois s'efforcent tous ou presque de publier un journal périodique et voilà très longtemps que nous n'avions plus reçu notre Points Forts. Le secret de ce nouveau média avait été bien gardé. Fil Rouge est un titre qui me convient bien.

Les derniers Points Forts, quoique souvent excellents, étaient un peu trop des messages des élus adressés à une base disciplinée et respectueuse. Merci au Comité Directeur d'avoir relancé la machine, merci à l'équipe de rédaction pour son travail et pour ses choix. Merci à tous les socialistes vaudois, vaudoises, de profiter de leur nouveau média pour faire connaître la foison de leurs idées intéressantes et la vigueur de leur insatiable espérance. ■ PIERRE AGUET

Sommaire

édito Vive les marié·es ▶ PAGE 2 — **on nous écrit** BRAVO ! ▶ PAGE 3 — **poing fort** Il est l'heure de soigner le personnel de santé ▶ PAGES 4-5 — **dossier** Péril démocratique ▶ PAGES 6-7 — **interview croisée** Nuria Gorrite et Antoine Chollet : la démocratie dans l'urgence ▶ PAGE 8 — **actualité** Uber, au-dessus des lois ? ▶ PAGE 8 — **actualité** Le budget participatif, bel outil démocratique ▶ PAGE 8 — **actualité** Brèves ▶ PAGE 9 — **actualité** Une victoire universelle ▶ PAGE 9 — **actualité** Lorsqu'elle oublie l'humain, l'humanité se perd ▶ PAGE 9 — **actualité** Restauration en carafe ▶ PAGE 10 — **vie du parti** Le billet de la présidence ▶ PAGE 10 — **vie du parti** Aux côté des indépendant·es ▶ PAGE 11 — **vie du parti** Loi sur le Co2 : une importante étape intermédiaire ▶ PAGE 12 — **portrait** Sébastien Cala

FIL ROUGE

Le journal du PSV est produit par une rédaction composée de militant·es. Nous souhaitons contribuer aux combats actuels pour le progrès social – sans oublier d'où nous venons et qui nous sommes. Notre fil rouge, ce sont nos valeurs et notre histoire. Ensemble, rédigeons ce nouveau chapitre du socialisme démocratique. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSV – et nous accueillons volontiers vos idées, avis et lettres de lecteur·trices à l'adresse : redaction@ps-vaud.ch

IMPRESSUM

Responsable : Andrea Mürger

Rédacteur en chef : Romain Felli

Rédaction : Aymen Belhadj, Chloé Besse, Preeti Damon-Schaerer, Christine Goumaz, Siméon Goy, Guillaume Guenat, Latha Heiniger, Deborah Intelisano, Ihsan Kurt, Paloma Lopez, Bernard Morel, Ione Ramel, Najia Trottet

Editeur : Parti socialiste vaudois

Adresse : Chauderon 5, 1003 Lausanne

Contact : 021 312 97 57 redaction@ps-vaud.ch

Maquette : Stéphanie Tschopp www.madamepasteque.ch

Impression : Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et environs

Abonnement : 25 francs

Parutions : 6 parutions annuelles

Il est l'heure de soigner le personnel de santé

revendications Épuisé, le personnel de santé subit de plein fouet la seconde vague. Il demande une revalorisation salariale et une augmentation des effectifs.

La crise sanitaire a violemment impacté les conditions de travail d'une partie du personnel de la santé et représente une triste vitrine à leurs revendications. À l'heure actuelle, l'un de leurs obstacles les plus redoutables est probablement la pluralité des employeurs et des CCT régissant les différents corps de métier actifs dans le domaine de la santé publique et parapublique. Véritable patchwork de réalités et de besoins, les négociations n'ont néanmoins pas attendu COVID-19.

En effet, comme le rappelle Rebecca Ruiz: «En 2020 et avant la pandémie, le Canton de Vaud a octroyé plus de 20 millions de francs pour des revalorisations salariales dans le système parapublic (hôpitaux régionaux, EMS, soins à domicile) et pour les salaires les plus bas du CHUV». A cela s'ajoute une mesure qui permet au personnel infirmier du CHUV de bénéficier d'une augmentation salariale facilitée depuis 2017. Mais est-ce que cela suffit? Non, évidemment.

Si la revalorisation salariale est cruciale, elle doit aller de pair avec une augmentation des effectifs et une conciliation harmonieuse entre vie privée et professionnelle. David Gygax, secrétaire du SSP-Vaud tire la sonnette d'alarme: «il est nécessaire de donner au personnel le moyen de faire son travail. Cela passe surtout par

«Le personnel manque partout, le stress est permanent et l'épuisement accable toutes les équipes»

David Gygax, secrétaire SSP Vaud

des engagements pour renforcer les effectifs. Une demande que nous adressons à l'État depuis de trop nombreuses années. Le personnel manque partout, le stress est permanent et l'épuisement accable toutes les équipes».

Les lignes bougent

À ce constat, Rebecca Ruiz propose de mener une vaste enquête auprès du personnel du CHUV pour faire remonter les besoins et proposer des solutions adaptées aux différents corps de métiers. Elle rappelle aussi que le CHUV engage en moyenne 140 personnes supplémentaires par an, chiffre qui se monte cette année déjà à plus de 160 personnes. Mais derrière l'augmentation des effectifs se cache aussi la demande pouvoir mieux concilier vie privée et professionnelle. «Il s'agit d'une revendication de longue date, en particulier pour



La fatigue est grandissante au sein des équipes. © Engin Aykurt / Unsplash

les professions soignantes et médicales qui ont des horaires atypiques, ajoute-t-elle. Pour cette raison, Nuria Gorrite et moi-même avons déjà annoncé le lancement d'études pour ouvrir une nouvelle crèche au CHUV, avec des horaires élargis». Si les lignes bougent du côté du CHUV, la question reste ouverte pour ce qui est du personnel de santé des autres hôpitaux régionaux et institutions socio-sanitaires vaudoises. En parallèle, des alternatives se dessinent au sein même des corps de métier, notamment celui des infirmier·ères.

Vers une autonomisation du personnel infirmier

La proximité et le temps passé auprès des patient·es confèrent au personnel infirmier la capacité d'analyser l'efficacité des soins donnés. À ce titre, «les infirmier·ères doivent pouvoir exercer des actes de

soins parfois complexes sans attendre une délégation médicale» explique Alberto Mocchi, secrétaire général de l'Association suisse des infirmier·ères Vaud (ASI-Vaud). Pour répondre à ce besoin, Vaud offre depuis 2018 la possibilité de suivre une formation spécifique pour devenir infirmier·ères praticien·nes spécialisé·es.

Une autre piste prometteuse serait la création d'un poste d'infirmière·ère cantonale, qui permettrait de «donner une voix propre à cette profession au niveau de l'État, et d'avoir quelqu'un qui traite des grandes questions en lien avec la profession avec l'œil de celui ou celle qui la pratique», explique Alberto Mocchi. Cette mesure serait également pionnière en Suisse, et comme le confirme Rebecca Ruiz, accueillie favorablement au niveau de l'État. ■ NAJIA TROTTET

Péril démocratique

société La démocratie a du plomb dans l'aile. Mais, défiée dans plusieurs pays, elle se maintient et se réinvente grâce à de nombreux mouvements sociaux.

Depuis quelques années, un air autoritaire souffle sur le globe. Aux embruns sécuritaires et fascisants, il se nourrit du vide laissé par un néolibéralisme qui s'en accommode volontiers, tant qu'il maintient le peuple au travail. Du pseudo-Coup de Trump aux répressions à Hong-Kong, de l'urgence sanitaire au dogme «républicain» français, la démocratie semble perdre de son évidence, et vaciller.

En se regardant le nombril, on pourrait se dire que tout va bien, enrobée qu'est notre pays de ses outils de démocratie directe. Élections, référendums et initiatives au niveau fédéral, cantonal et communal s'enchaînent mais cachent pourtant un tableau moins reluisant. En effet, la participation souvent timide mérite d'être revigorée et les droits poli-

LE CHIFFRE

72%

des régimes démocratiques actuels sont nés après 1975. 28 de ces pays se situent en Europe.

tiques restent à étendre et harmoniser, notamment concernant ceux des étrangers.

Face à l'autorité, de nouvelles formes de démocraties

Élargissons le regard. Sur tous les continents, on sent bien que les tensions se multiplient. Cependant, le capitalisme autoritaire – qui n'hésite pas à envoyer son bras armé déloger,

dispenser, humilier, frapper, étrangler – subit une résistance elle aussi planétaire.

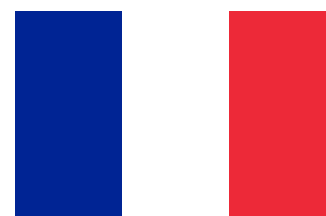
Assemblées constituantes, tirages au sort, nouvelles formes de participation, gouvernance horizontale, ... la démocratie se réinvente pour opposer la décision, politique et collective, à tous les ordres «naturels». ■ GUILLAUME GUENAT



Manifestation contre le régime d'Alexandre Loukachenko en Biélorussie © Liza Poor | Unsplash



À Hong Kong, les habitant·es ont défilé par milliers pour défendre la démocratie © Joseph Can | Unsplash



France

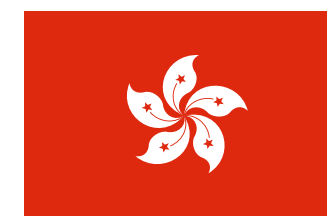
En reculant de la 17^e à la 20^e place dans le classement des droits humains, selon le l'Indice sur l'état de droit du World Justice Project 2020, la France semble gentiment glisser dans le camp des démocraties autoritaires. Déclin qui d'un point de vue institutionnel pourrait bien être facilité par son régime hyper-présidentiel (V^e République). Certains signes sont inquiétants: infantilisation des citoyen·nes, pour cause de pandémie COVID-19, qui doivent se munir d'une attestation de déplacement et observer des modalités de confinement particulièrement strictes; restriction des libertés d'expression et d'association, permission de fouilles aléatoires des bagages et véhicules par les forces de police et état d'urgence lié à la lutte contre l'islamisme radical; violences policières à caractère raciste; projet de loi visant à interdire de filmer des policiers en action; surpopulation carcérales et conditions de détention indignes, entre autres. Vigilance, France! ■ IONE RAMEL



Biélorussie

Souvent considérée comme la «dernière dictature d'Europe», la Biélorussie est ébranlée depuis juin 2020 par de nombreuses manifestations revendiquant un système électoral démocratique, mais aussi et surtout la fin du règne d'Alexandre Loukachenko, au pouvoir depuis 1994 et dont les cinq dernières réélections ne sont légitimes que pour lui-même et les sphères du pouvoir.

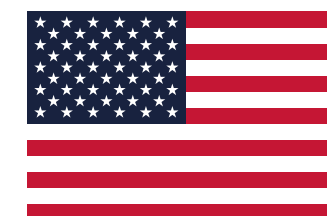
S'il ne s'agit pas de la première mobilisation exigeant sa démission, elle n'en reste pas moins la plus grande que le pays ait connu depuis l'implosion de l'URSS. Loin de tous enjeux géopolitiques à la «ukrainienne», les demandes des manifestant·es sont simples: elles et ils exigent des élections démocratiques, davantage de liberté d'expression, et la fin des violences et de la répression étatiques. En ce mois de décembre, les manifestant·es continuent à se mobiliser localement les dimanches à travers tout le pays, et ce malgré les températures négatives et la pandémie. ■ NAJIA TROTTET



Hong Kong

Le 11 novembre dernier, nous apprenions la démission prochaine des quinze députés pro-démocratie à Hong Kong. Une décision délicate dans sa stratégie, mais qui se veut solidaire avec les quatre députés du même groupe, exclus sans jugement par le régime chinois au motif qu'ils représenteraient une «menace pour la sécurité nationale». Dorénavant le parlement hongkongais (LegCo) ne comptera plus que deux députés n'appartenant pas au groupe pro-Pékin.

Une situation engendrée par la très controversée «loi sur la sécurité nationale» qui sape toute possibilité d'action subversive, donc de liberté d'expression. Le pouvoir de nuisance de cette nouvelle loi est réel: début décembre, peu après l'annonce de nouvelles sanctions étasuniennes à l'encontre de parlementaires chinois, plusieurs militants pro-démocratie – dont trois anciens députés – sont arrêtés. Les coups contre la démocratie s'enchaînent. La question est: lequel lui sera fatal? ■ NAJIA TROTTET



Etats-Unis

Au lendemain du scrutin présidentiel, Donald Trump n'aura cessé de savonner la planche à son successeur incontestablement élu. Après quatre années d'attaques systématiques contre les pouvoirs établis, Donald Trump parfait son «œuvre» en rompant la tradition de passation apaisée entre les administrations présidentielles entrantes et sortantes. Mais, la sape du mécanisme électoral avait démarré bien en amont: fabrication d'«alternative facts» décrédibilisant Joe Biden; déstabilisation de la Poste afin de ralentir l'acheminement des votes; limitation du nombre de boîtes de dépôt des bulletins de vote par correspondance ou des bureaux de vote dans les quartiers pauvres; interdiction de vote aux anciens détenus libérés; obligation de vérifier manuellement les signatures des électeurs, etc. Malgré tout, Joe Biden a gagné et la parenthèse Trump est terminée. Ouf! Mais les dégâts sont considérables... ■ IONE RAMEL



Pologne

En pleine crise du Coronavirus, la Pologne, pays démocratique et catholique ultra-conservateur dirigé depuis 2015 par le président et membre du parti Droit et justice (PiS), Andrzej Duda, vit une rupture sociale majeure. Le 22 octobre dernier, la Cour constitutionnelle du pays accepte un arrêt constitutionnel contre l'IVG en cas de malformation grave du fœtus et renforce ainsi encore plus sa politique anti-avortement, déjà une des plus restrictives en Europe. Désormais, seuls les avortements en cas de danger de mort, de viol ou inceste avéré de la mère sont autorisés. Alors que les données officielles annoncent 1100 cas d'IVG en 2019, les associations locales parlent plutôt de 200'000 cas par an, effectués clandestinement ou à l'étranger, la situation est alarmante. Dus à la situation sanitaire et les mouvements de protestation en Pologne, et en Europe, cette interdiction est suspendue pour le moment. Toujours est-il que la lutte féministe est plus que jamais nécessaire! ■ PALOMA LOPEZ



Antoine Chollet

Antoine Chollet

est maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne et militant du Syndicat des services publics (SSP). En 2011 il a publié «Défendre la démocratie directe: sur quelques arguments antidémocratiques des élites suisses» et vient de publier avec M. Mellina et A. Dupuis «Tirage au sort et démocratie. Une histoire suisse» tous deux dans la collections «Le savoir suisse» des PPUR.

La gestion de la crise du COVID-19 a mis les exécutifs aux manettes. Quelle est l'importance d'avoir des représentants de la gauche au sein des gouvernements?

AC: J'ai longtemps considéré la participation du PS au Conseil fédéral avec circonspection, mais cette crise a montré que la présence de socialistes dans cet exécutif est décisive pour éviter que la gestion d'une crise de cette ampleur ne tourne à la catastrophe. On voit à l'inverse le pouvoir de nuisance d'un Ueli Maurer (UDC) qui bloque les décisions nécessaires. Il me paraît clair que s'il n'y avait eu que des UDC et des PLR au Conseil fédéral, nous nous serions retrouvés, lors de la première vague du coronavirus, dans une situation «à la suédoise» avec une épidémie hors de contrôle.

NG: Je suis convaincue de longue date que nous socialistes devons participer aux exécutifs et utiliser la marge de manœuvre de ces positions pour faire progresser nos causes. Dans un

gouvernement collégial, même quand on est minoritaire, on a la légitimité au sein de son département pour prioriser des dossiers, prendre des décisions, orienter des projets, car c'est nous qui gérons l'agenda politique. On l'a vu quand Blocher était au Conseil fédéral! Mais pour cela il faut avoir des valeurs fortes, une colonne vertébrale qui nous soutienne même dans les moments difficiles.

Concrètement, dans le Canton de Vaud, quel accent «socialiste» a été mis dans la réponse à la pandémie?

NG: Nous avons été un des tout premiers cantons, avant le Conseil fédéral, à décréter l'état de nécessité et à demander un arrêt des activités pour protéger la santé de la population; nous avons immédiatement pris la main sur le système de santé, décrété le télétravail, ordonné la réorganisation des quatre régions des santés, etc. Mais en parallèle, nous avons mis sur pied par exemple un système,

entièrement gratuit, d'accueil d'urgence des enfants des personnes impliquées dans la gestion de la crise, soignant-es, mais aussi vendeur-ses ou personnel de sécurité;

nous avons mis sur pied un monitoring de la violence domestique et renforcé les moyens pour soutenir les personnes en précarité. Et nous avons pris des mesures de soutien économique, notamment en direction des plus vulnérables en augmentant de 10% les allocations d'indemnités pour réduction d'horaires (RTH), touchées par les plus bas salaires.

Certain-es pensent que l'économie a été privilégiée au détriment de la santé en Suisse.

«Ce ne devrait pas être le gouvernement qui décrète l'état d'urgence – mais une autre institution»

Antoine Chollet

AC: Mais il n'y a pas d'opposition entre les deux! Une population en bonne santé est la condition d'un système économique qui fonctionne et vice

versa. Par contre on peut reprocher au Conseil fédéral qui avait bien agi lors de la première vague de s'être complètement déchargé sur les Cantons lors de la deuxième. Ce qu'on voit surtout c'est que la crise a exacerbé les inégalités préexistantes; mais aussi que lorsqu'il y a une volonté politique claire, il est possible d'agir.

NG: Oui, une des grandes leçons de la crise c'est la nécessité d'un Etat social et protecteur fort. Que celles et ceux qui veulent réduire les impôts tout au long de l'année se rendent compte qu'elles ou ils pourraient bien avoir besoin à un moment ou à un autre de la solidarité publique! Malheureusement lors de cette crise nous avons vu

débat Les équilibres politiques au niveau fédéral et cantonal ainsi qu'entre l'économie et le social sont essentiels pour une démocratie en bonne santé.



Nuria Gorrite

Nuria Gorrite

est Présidente du Conseil d'Etat du Canton de Vaud et Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines. Après des études de Lettres, elle dirige un musée, puis est élue municipale et syndic de Morges avant de devenir députée puis Conseillère d'Etat. Elle est membre du parti socialiste.

un des grands trous de la protection sociale en Suisse qui est la situation des indépendant-es. Il a été possible de leur venir partiellement en aide avec des moyens extraordinaires, mais à long terme nous devons trouver une nouvelle assurance sociale qui les protège aussi.

Pour agir rapidement pendant la crise, il a fallu suspendre le fonctionnement normal de la démocratie?

AC: Une situation d'exception, qui s'impose à nous, ne doit pas supprimer les institutions habituelles et les libertés fondamentales, mais les suspendre. Ce printemps, le système d'état d'urgence en Suisse a obtenu les résultats qu'il fallait, mais son fonctionnement pose néanmoins un grave problème démocratique. Ce ne devrait pas être le gouvernement qui décrète l'état d'urgence, mais une autre institution, par exemple le parlement (ou une délégation en son sein), qui déciderait aussi de la fin de cet état d'exception. Sinon tout

le pouvoir est concentré entre les mains du gouvernement. Mais pour cela évidemment il faut que le Parlement souhaite jouer son rôle et s'en donne les moyens.

NG: Je suis d'accord en théorie – mais pratiquement il y a des situations où le temps manque pour réunir une assemblée et où il faut prendre des mesures immédiates. Je suis persuadée qu'en décrétant l'état

de nécessité dans le Canton le 13 mars nous avons sauvé des vies. Mais nous avons veillé à associer le plus vite possible les autres institutions, comme la Présidence du Grand Conseil ou les groupes politiques pour les informer. Et maintenant, lors de la deuxième vague, même si nous devons encore recourir à l'outil du décret urgent, le Grand Conseil siège et ses commissions peuvent délibérer sur nos décisions quasiment dans la semaine. Je dois avouer que lorsque le Grand Conseil a

recommencé à siéger, j'ai été très soulagée que le Conseil d'Etat ne soit plus seul aux commandes.

AC: C'est d'ailleurs l'une des forces de la démocratie suisse – c'est que vous n'êtes jamais complètement seuls. Vous êtes

élus de différents partis dans des exécutifs collégiaux, et vous devez délibérer à sept pour arriver à une solution. Ça change beaucoup d'un système présidentiel où une seule personne décide de tout!

Nuria Gorrite

«J'ai toujours été opposée à la 'démocratie du clic'!»

Est-ce que cette crise doit nous conduire à réviser nos outils démocratiques, par exemple en favorisant le vote électronique?

AC: Je crois qu'il serait très dangereux de vouloir utiliser des pis-aller employés de façon exceptionnelle – comme les réunions en ligne par exemple – pour gérer une démocratie en temps normal. La démocratie, ce n'est

pas juste un choix entre A et B, mais c'est d'abord la confrontation des opinions, le débat. La récolte électronique des signatures pour les initiatives, par exemple, est clairement une idée de droite. Il est essentiel pour la gauche de commencer la campagne dans la rue lors des récoltes de signatures, et il est essentiel aussi de pouvoir débattre des questions importantes en assemblée.

NG: Je te rejoins, j'ai toujours été opposée à la «démocratie du clic». Le vote par exemple nécessite une réflexion qui est dévoyée par un simple formulaire électronique. On connaît maintenant les ravages qu'une perversion de la technologie amène dans le débat public, comme l'a montré le scandale de Cambridge Analytica. Et nous devons combattre l'utilisation que certain-es veulent faire de la crise pour forcer à la privatisation des identités électroniques (projet «e-id»)! C'est l'Etat démocratique et de droit qui doit garantir la protection des données numériques.

■ PROPOS RECUEILLIS LE 26.11.2020 PAR IHSAN KURT ET ROMAIN FELLI

Uber, au-dessus des lois ?

droit du travail Depuis son arrivée en Suisse en 2013, la multinationale californienne défraie la chronique.



Après avoir développé son système de taxis, Uber s'attaque maintenant au marché en pleine

expansion des livraisons de repas. En septembre, le PS lausannois, avec l'appui des syndicats Unia et Syndicom, lançait une pétition demandant au Grand conseil d'agir pour mieux contrôler l'entreprise. Trois questions à Emilie Moeschler, vice-présidente de la section de Lausanne et candidate à la Municipalité.

En quoi est-ce que les conditions de travail d'Uber posent problème?

Le principal problème vient du fait qu'Uber prétend être

uniquement une plateforme: elle dit ne faire que mettre en relation des clients et des indépendants. Or, les travailleuses et travailleurs sont en fait totalement dépendant-es de l'application. Ils et elles sont payés à la course, et Uber prélève une commission importante.

Quelles sont les conséquences pour les travailleuses?

Une situation de précarité extrême. En plus d'un salaire insuffisant, s'il y a un accident, il n'y a plus aucun revenu. C'est indigne. Unia estime que les assurances sociales ont perdu au moins 100 millions de francs depuis qu'Uber exerce en Suisse. C'est dire la perte pour les travailleuses et travail-

leurs! Tout cela alors que le Tribunal cantonal vaudois a estimé que Uber était bel et bien un employeur.

Qu'est-ce qui devrait être fait en priorité?

Uber doit enfin reconnaître qu'elle est un patron comme les autres, et entrer en négociation avec les syndicats pour conclure une CCT. Au niveau du canton, le droit doit maintenant être appliqué et des contrôles doivent être faits sur le terrain. Il s'agit de protéger les travailleuses et travailleurs mais aussi d'éviter une concurrence déloyale avec les autres entreprises.

Lien: tinyurl.com/uber-ps

■ PROPOS RECUEILLIS PAR SIMÉON GOY

Le budget participatif, bel outil démocratique

C'est à la fois une aventure collective, un moteur de créativité, une innovation démocratique et ça s'appelle budget participatif. Ce processus engage politicien-nes et citoyen-nes et a pour but de mettre à disposition de celles et ceux-ci des fonds publics afin de réaliser des projets permettant de créer du lien dans les quartiers de façon simple et accessible à tou-tes.

Il se déroule en quatre phases. D'abord, l'appel de la ville aux citoyen-nes pour développer des projets. S'ensuit, la phase de faisabilité qui est une analyse faite par les services de la ville afin de s'assurer que l'idée est réalisable légalement. Puis vient la période de promotion pendant laquelle tou-tes les citoyen-nes peuvent voter pour leurs projets préférés.

Les Lausannois-es avaient jusqu'à fin novembre pour faire leur choix. Les lauréat-es seront connus avant Noël. Pour sa deuxième édition, la ville de Lausanne a mis à disposition 150'000 francs. Chaque projet choisi bénéficiera d'environ 20'000 francs et devra être mis en œuvre dans les deux ans.

Né au Brésil en 1989, le budget participatif, c'est ce qu'on appelle de la démocratie partici-

pative. 30 ans après, il en existe environ 3000 dans le monde.

Paris propose des sommes considérables à tel point que leurs citoyen-nes peuvent proposer une nouvelle piscine par exemple! Le principe est le même à la différence près que la phase de réalisation est de la responsabilité de la ville. À Lausanne, le ou la citoyen-ne est impliqué-e de A à Z. C'est un outil démocratique fort qui offre des ressources financières de la commune tout en confiant la décision d'investissement aux lauréat-es désigné-es. Cela permet à la Municipalité de renforcer sa relation avec ses habitant-e-s et de favoriser le développement d'un quartier.

«Grâce au budget participatif, nous allons à la rencontre de nos voisin-es pour faire vivre notre idée, témoigne une porteuse de projet à Lausanne. Comme il n'y a pas d'âge pour proposer quelque chose ou pour voter, je trouve qu'il devrait faire partie du programme scolaire car il éduque de façon vivante le civisme. À travers ce budget participatif, j'ai envie de m'investir dans ma ville et de mieux la découvrir car je l'aime.»

■ CHRISTINE GOUMAZ

Brèves

ÉCRAN DE FUMÉE

L'UDC a proposé d'interdire la cigarette aux réquérants d'asile. Ceci n'est pas une blague (à tabac ou non).

NOM DE NOM

Le PDC a changé de nom, il s'appellera désormais le Centre. Il est vrai qu'au vu de sa politique d'asile il n'avait plus grand chose de chrétien...

LE MEME DU MOIS



Restauration en carafe

aides COVID-19 Les propriétaires de bars, restaurants et discothèques naviguent à vue. Interview d'une gérante de pub situé dans le Gros-de-Vaud.

Avez-vous pu bénéficier des RHT?

Au printemps nous avons pu bénéficier des RHT pour moi-même et les employé-es fixes, par contre l'indemnité pour les exploitant-es était plafonnée à 3320 francs. Pour la fermeture de cet hiver, je n'ai moi-même plus droit au RHT mais doit faire appel à l'APG. Après, les RHT ne couvrent pas l'entier des charges sociales dues pour le personnel et nous devons donc payer le solde.

Comment se sont déroulées les discussions avec votre bailleur?

Les discussions ont été difficiles tout au long de la crise. Ce printemps, ce n'est qu'avec énormément d'insistance que l'on a pu obtenir une réduction selon l'accord mis en place par le Conseil d'État. Mais, ensuite nous avons appris que nous n'avions en fait pas droit à la subvention cantonale. En effet, en tant que café-bar, le plafond pour obtenir 25% de participation était de 3500 francs de loyer contre 5000 francs pour les café-restaurants, et notre loyer était un peu au-dessus. Cela nous a semblé injuste car nous étions tous fermés pareil.

Pour la fermeture de l'hiver nous n'avons aucun accord avec notre bailleur qui nous a opposé un préavis négatif à une aide, mais nous sommes encore en train d'insister.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Nous pouvons encore tenir quelque temps, mais c'est difficile, notre établissement perd de l'argent, nos employé-es aussi. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR ANDREA MÜNGER

Une victoire universelle

international Joe Biden a été élu 46^e président des États-Unis et le monde a soudainement poussé un soupir de soulagement.

L'ère Trump s'achève ainsi, fin du cauchemar. Après quatre années intenses, dictées par les caprices d'un leader autoritaire, la victoire de Joe Biden semble être la victoire de toutes et tous.

Une victoire de l'aile gauche des Démocrates d'abord, qui ont fait élire Kamala Harris et envoyé un signal fort pour les femmes et les minorités. Une lueur d'espoir après des mois de manifestations contre les violences policières causées par un racisme systémique qui avait trouvé un terreau fertile dans l'Amérique de Trump. Cette même aile gauche peut souffler également grâce à la promesse de Biden de réintégrer l'Accord de Paris sur le climat. Un soulagement partagé par la communauté scientifique, exaspérée par quatre

années de fake news face à l'urgence des crises climatique et sanitaire.

Une victoire des Républicains aussi, car ils conserveront vraisemblablement leur majorité au Sénat et s'assureront de pouvoir bloquer toute réforme trop ambitieuse de Biden. Quant à l'aile droite des Démocrates, elle se satisfait également de l'élection de cet homme blanc, très âgé, destiné à produire de la continuité sans faire de vague. Une sortie du protectionnisme trumpien et un retour au multilatéralisme qui rassure les marchés financiers, assurés de ne pas connaître de hausse d'impôts grâce à la majorité républicaine au Sénat. Un retour à une forme d'establishment, qui satisfait et rassure, mais ne change fondamentalement pas grand-chose.

■ DEBORAH INTELISANO

Quand elle oublie l'humain, l'humanité se perd

Depuis le début de la crise du COVID-19, c'est fou de voir à quel point il est plus difficile de parler des gens que du fric. Cette crise, c'est d'abord une marée de souffrances de gens qui sont atteints dans leur santé, dans leur sécurité, dans leurs rapports avec les autres. Le résultat, en Suisse, ce sont des milliers de personnes qui ont perdu des proches, d'autres qui ont directement souffert ou souffrent encore de la maladie, des travailleuses et travailleurs qui doivent redoubler d'effort avec rarement la reconnaissance qui devrait aller avec, et des centaines de milliers de personnes dans une forme ou une autre de précarité. Il est inacceptable que cette situation existe dans notre pays qui est si riche qu'il gagne de l'argent quant il emprunte, dont la banque nationale possède des centaines de milliards, tout comme d'ailleurs les 300 plus riches du pays. Nous socialistes avons du mettre une pression considérable pour obtenir un tant soit peu d'aides et de soutiens mais nous devons continuer à nous battre pour que la priorité soit mise sur la population, et pas pour la défense des riches propriétaires et des multinationales. La cohésion et la valeur de notre pays en dépendent.

■ SAMUEL BENDAHAN

Le billet de la présidence



Chères et chers camarades,

Nous avons vécu les semaines précédentes une série d'annonces de nos autorités cantonales et fédérales en lien avec la pandémie de la COVID-19. Pendant ce temps, la situation épidémiologique reste inquiétante dans le canton de Vaud, le taux de contamination et d'hospitalisation stagnant à un niveau élevé.

Au-delà des questions relatives aux mesures sanitaires, nous avons vécu d'importants débats sur les mesures de soutien et de relance économique.

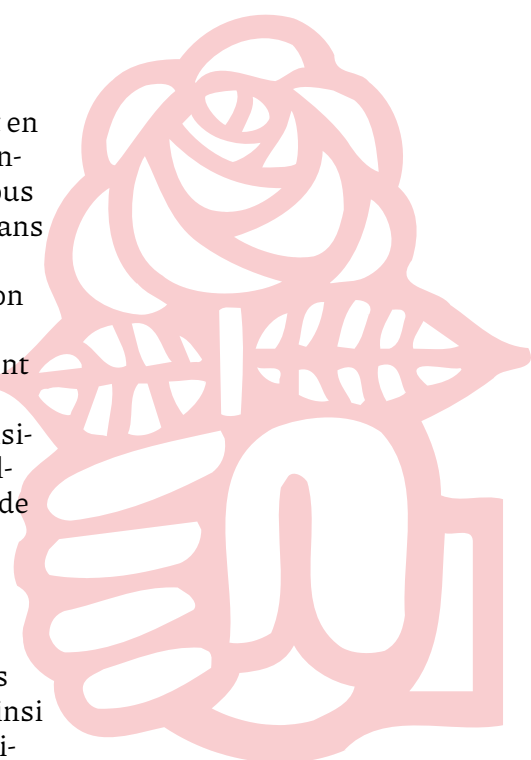
Au PS, nous pensons qu'il est temps de relancer la demande avec une politique active, notamment en soutenant les

salaires des travailleuses et travailleurs, y compris les indépendant·es, en soutenant des politiques d'égalité ambitieuses par la mise en œuvre d'un congé parental, et en assurant un revenu universel par la mise en œuvre d'une assurance générale de revenus. Il nous faut aussi des projets d'investissements à l'échelle fédérale, dans les infrastructures et dans la transition écologique. Si ce n'est pas l'État qui s'endette, ce sont les particulier·ères qui vont le faire avec le risque de retomber, si ils ou elles ne parviennent pas à rembourser leurs dettes, dans une crise similaire à celle des subprimes. C'est donc avec consternation que nous avons pris connaissance du refus de la droite fédérale d'accorder des réductions de loyers aux locataires commerciaux dont la fermeture a été imposée par les

autorités.

Soutenir la demande, c'est en plus aussi une manière de renforcer la cohésion sociale. Nous devons également intégrer dans nos réflexions des mesures qui permettent une répartition équitable des richesses - de nombreuses personnes se sont enrichies pendant cette crise - mais aussi le besoin de transition écologique vers une meilleure protection du climat et de l'environnement.

Le rôle de l'État doit être stabilisateur. Pour ce faire, il doit agir à l'inverse des forces du cycle économique. C'est ainsi qu'il mène des politiques anti-cycliques et qu'il devient également un État protecteur en ne laissant personne au bord du chemin. JESSICA JACCOUD, PRÉSIDENTE DU PS VAUDOIS



Aux côtés des indépendant·es



coronavirus Dans cette crise sans précédent, la détresse apparaît au grand jour: celle des employé·e.s au chômage technique perdant 20% ou 10% de leur salaire (dans le canton de Vaud) qu'il faut combler, celle des indépendant·e.s aussi. Cafés-restaurants, hôtellerie, culture, événementiel, loisirs, commerces de détail, sport, industrie: aucun secteur n'est épargné. Certains indépendant·e.s sont d'anciens salariés chômeurs en fin de droit qui ont dû se réinventer pour toucher un revenu. Pour construire le projet d'une vie sur 20 ou 30 ans, un·e indépendant·e a souvent puisé dans ses économies jusqu'à sortir son 2e pilier. Dans ces conditions, devoir se mettre en faillite et provoquer des pertes d'emplois pour un virus venu d'ailleurs a quelque chose de profondément injuste.

Plus que jamais, à tous les niveaux, dans tous les secteurs sans exception, nos efforts doivent converger vers le déblocage rapide et nécessaire des aides financières attendues pour passer l'épaule et éviter faillites, pertes d'emplois et précarité. Deux motions socialistes récentes déposées au Grand Conseil vaudois s'inscrivent dans cette dynamique. Elles viennent d'être renvoyées au gouvernement à une large majorité pour demander un allègement des loyers et des cotisations sociales pour les indépendant·e.s. Le Conseil d'Etat, quant à lui, a eu le mérite de réagir vite en débloquent notamment 50 millions au titre d'aides à fonds perdus.

En quelques jours seulement, des collectifs spontanés comme #QUIVAPAYERLADDITION dans le secteur de la restauration et de la vie nocturne se sont créés et organisés pour réclamer avec inventivité les aides nécessaires

pour survivre à cette crise. Une créativité rendue nécessaire par les contraintes actuelles empêchant la manifestation de plus de 5 personnes: cérémonie d'enterrement des cafés-restaurants, lettre ouverte hebdomadaire aux députés. Prêtons une oreille attentive à ces appels à l'aide des indépendant·e.s. Les défis qui s'imposent à nous sont considérables: traverser la crise, se relever et réinventer le monde d'après. Rien de tout cela ne se fera sans les indépendant·e.s. Gardons-le à l'esprit.

JEAN TSCHOPP, DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE

«Une importante étape intermédiaire»

loi sur le CO2 Roger Nordmann défend la loi et combat le référendum lancé par une partie des grévistes du climat et le lobby pétrolier.



La loi sur le CO2 adoptée par les Chambres fédérales te satisfait-elle ?

Oui, comme étape intermédiaire. Elle accélère la vitesse de réduction des émissions de CO2 en Suisse. D'ici 2030, elle réduit davantage que ce que nous avons fait depuis 2010. Mais c'est sûr qu'il faudra aller plus loin pour atteindre zéro émission. C'est pour cela qu'il y a initiative populaire pour les glaciers.

Que penses-tu du référendum lancé d'un côté par des grévistes du climat, de l'autre par des représentants de la branche automobile et du secteur pétrolier ?

Les importateurs de voitures et de pétrole veulent maintenir notre dépendance aux énergies fossiles, parce qu'elle leur garantit chaque année des milliards de chiffre d'affaires. Ils vont investir 5 ou 10 millions dans la campagne du non. Face à cela, le référendum des sections romandes de la grève du climat ne pèsera pas lourd. Si le non l'emporte, non seulement, nous perdrons cinq précieuses années avant qu'un nouveau projet ne soit adopté, mais ce

nouveau projet sera adapté aux desiderata des vainqueurs, à savoir le lobby pétrolier. Ce référendum est totalement contre-productif, et il n'est d'ailleurs pas soutenu par les grévistes alémaniques du climat.

Comment lutter contre le réchauffement sans que les plus faibles revenus soient pénalisés par des taxes ?

Il ne faut pas travailler qu'avec des taxes. Les normes techniques, par exemple l'interdiction des chauffages fossiles dans les nouveaux bâtiments, prévu dans cette loi, sont aussi très performantes. Tout comme les subventions pour les rénovations, qui seront renforcées. Et lorsqu'on travaille avec des taxes, il faut redistribuer la majorité du produit à la population, avec un montant forfaitaire par personne. C'est ce qui est prévu. Par exemple, la taxe sur les billets d'avion et celle sur les jets privés ont un effet redistributif très positif, parce qu'une petite minorité aisée en fait une grande consommation, alors que la classe moyenne, les gens modestes, prennent rarement l'avion, et jamais en classe business ou en jet privé.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR BERNARD MOREL

Premier pas ou arnaque ?

Laurent Guidetti, membre de la commission Energie et Environnement du PSV, est critique envers la loi. «Les montants des taxes prévues par la loi seront suffisamment indolores pour n'avoir que des effets marginaux. Qui prendra moins l'avion avec une surtaxe de 30 à 120 francs par billet? Qui prendra moins la voiture pour 12 centimes supplémentaires par litre d'essence? Qui, si ce ne n'est les plus défavorisés de la population? La loi prévoit d'alimenter 450 millions par an le programme bâtiment. Or l'assainissement énergétique des bâtiments du seul Canton de Vaud représente 15,5 milliards. La neutralité carbone correspond en Suisse à une division de nos émissions par 23! Elle implique des changements radicaux de

nos modes de vie (abandonner la voiture plutôt que d'acheter une électrique, par exemple) et des engagements massifs et urgents de la part des collectivités publiques. Cette loi est donc au mieux un premier pas, au pire une arnaque. Il ne faut pas laisser penser qu'elle suffira pour atteindre la neutralité carbone. Le PS doit dénoncer ses lacunes et poursuivre la lutte pour le climat et la justice sociale.»

Pour autant, il ne cautionne pas le référendum. «Bien que la loi sur le Co2 soit insuffisante, s'allier à l'UDC pour la combattre est une perte de temps, d'énergie et d'argent, soit tout ce qui nous manque pour atteindre l'objectif climatique.»

Agenda

6 JANVIER | 19:30 – 21:30
TOUT LE CANTON DE VAUD

ACTION POUR L'ÉPIPHANIE
Cette année, le PS Suisse invite les sections à participer à l'action dite des «Trois Rois», laquelle sera entièrement consacrée à l'initiative sur la transparence. Après l'adoption d'une initiative similaire à Berne, nous voulons maintenant porter la question sur la scène nationale et veiller à ce que les partis et les comités rendent leurs finances transparentes. Des flyers en forme de couronne seront distribués. Pour plus de renseignements, prenez contact avec votre responsable de section.

12 JANVIER | 20:00 – 22:30
EN LIGNE

COMITÉ CANTONAL DU PS VAUDOIS
Les délégué·es seront invité·es à se prononcer sur les trois objets qui seront soumis au peuple le 7 mars prochain: l'initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage», la loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE) et l'arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie.

Sébastien Cala

Le saut entre sport et politique Ancien sauteur à skis, le député et président du PS vallée de Joux continue de s'engager dans le milieu sportif.

Voir des sportifs engagés politiquement à gauche, on ne va prétendre que c'est une exception, mais on a plutôt l'habitude de les situer sur la droite de l'échiquier politique. C'est le cas, au Grand Conseil vaudois, de Sergei Aschwanden (judo), Grégory Devaud et Aurélien Clerc (cyclisme), tous membres du PLR. Sébastien Cala, lui, est président du PS vallée de Joux et, au printemps 2019, il a succédé au Grand conseil à Nicolas Rochat-Fernandez lorsque celui-ci a accédé au Conseil national.

Sébastien Cala, nous l'avons d'abord connu sauteur à skis. Un sport inscrit dans les gènes de la famille puisque son grand-père, Henri-Louis Pesenti, a entraîné des générations de sauteurs à la vallée de Joux. «Dès mon plus jeune âge, mon grand-père m'a transmis sa passion, raconte-t-il. À 7 ans, j'avais mes premiers skis de saut.» Les exemples de son copain combier Sylvain Frei-holz (médaillé de bronze aux Mondiaux 1997) et de Simon Ammann (quadruple champion olympique) lui ont donné envie de sauter dans leurs traces. «À la sortie du gymnase, je me suis consacré entièrement au saut à skis pendant deux ans. Mais j'ai pris conscience que je n'atteindrais jamais leur niveau. J'ai arrêté à 21 ans, sans regret, continuant à sauter juste pour le plaisir quelques années encore.»



Sébastien Cala aime s'investir aussi bien dans la politique que dans le sport. © Bernard Morel

À 23 ans, le doigt en politique

Bien que n'étant plus athlète, Sébastien Cala est resté actif dans le monde du sport. «J'ai tout de suite voulu transmettre ma passion aux jeunes, souligne-t-il. D'abord en donnant des coups de main dans des petites compétitions, puis je suis devenu chef du saut de l'Association romande de ski (ARS) et, depuis cet été, j'en suis un des vice-présidents.» Parallèlement, il a mis un doigt dans la politique, laquelle lui a rapidement mangé le bras : conseiller communal de la commune du

Chenit en 2011 à l'âge de 23 ans, il a pris sa carte au PS, puis, en 2013, la présidence de la section PS vallée de Joux et, six ans plus tard, est entré au Grand Conseil.

Sébastien Cala n'est pas monté sur le tremplin de la politique aussi jeune que sur celui de saut, néanmoins, il a été très tôt intéressé. «Même s'ils n'étaient pas engagés politiquement, mon grand-père et mon père m'ont transmis une fibre sociale à laquelle j'ai été sensible, explique-t-il. À l'école, mon prof de dernière année était le député socialiste Bernard

«Mon grand-père et mon père m'ont transmis une fibre sociale à laquelle j'ai été sensible»

Thalmann et cela m'a aussi influencé. Avec moi dans l'équipe romande de saut, il y avait Rémy Français, le fils d'Olivier. Forcément, on parlait politique. À l'université, en histoire et géographie, on discutait aussi beaucoup politique.»

Un agenda chargé

En accédant au Grand Conseil, Sébastien Cala a franchi politiquement un pas important. «Lorsque Nicolas est parti au Conseil National, Marianne Oberson, qui était viennent-ensuite, n'a pas voulu prendre la place, alors on me l'a proposée», dit-il, avant d'ajouter : «C'est très intéressant de se retrouver au cœur du système. Je m'engage beaucoup dans les domaines de la santé et des transports essentiels dans une région périphérique.» Il n'oublie évidemment pas le sport. «On attend moins la gauche sur le sujet, mais nous avons beaucoup à apporter, surtout sur le sport santé et le sport associatif.»

À 32 ans, marié à Aurore et père d'une petite Elsa (2 ans et demi), Sébastien Cala a des journées bien occupées. «Entre le travail à l'uni de Lausanne, la politique et le sport, l'agenda est chargé, concède-t-il. Heureusement, la technologie facilite les choses. Et j'ai la chance d'avoir le soutien de ma famille. La vie de famille compte beaucoup pour moi.»

■ BERNARD MOREL